

LE MAGAZINE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

# CANTU LUPI



**DÉCHETS VERTS, AUX URNES CITOYENS !**

# CHANTELOUP-EN-BRIE

Sa situation géographique exceptionnelle, à la croisée de trois grandes régions historiques, en a toujours fait une destination privilégiée par de nombreux artistes et entrepreneurs.

**MARNEetGONDOIRE**  
communauté d'agglomération



**Ecoutez l'hymne municipal  
« LA CHANTELOUPIENNE »  
en scannant ce QR code**

Chanteloup-en-Brie est l'une des très rares communes de France à avoir un hymne municipal écrit par un compositeur de grand talent, dans la veine des plus beaux hymnes nationaux.



Page de gauche : les bassins de rétention d'eau de Chanteloup-en-Brie seront bientôt ouverts à la pêche. Accès, respect de la réglementation, souscription de cartes de pêche et animations pédagogiques seront assurés par des personnels habilités.



## ÉDITO



### Vox populi vox Cantu Lupi

La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. C'est sur ce principe que la constitution française organise notre démocratie. Un principe trop souvent malmené par des arrangements de circonstance, des abandons coupables et par la trahison des juridictions mêmes qui devraient pourtant en être les gardiennes.

Les citoyens de Chanteloup-en-Brie sont appelés à s'exprimer sur un sujet pour lequel ses représentants n'ont pas reçu un mandat clair lors de leur élection. Pour ou contre la mise en place d'une collecte des déchets verts ? Cette question qui semble simple et anodine emporte pourtant des conséquences fiscales, environnementales et pratiques que seul un appel direct au peuple peut trancher.

Je vous invite à consacrer les mois qui viennent à vous forger une opinion, à échanger entre vous et, pourquoi pas, à défendre un point de vue. A l'issue de la votation, je mettrai en œuvre votre choix, quel qu'il soit, avec la même détermination.

Olivier Colaiseau  
Maire de Chanteloup-en-Brie



Les numéros de page de ce Cantu Lupi sont illustrés par les créations exclusives de Chez Fanny Pâtisseries, 39 route de la Ferme du Pavillon à Chanteloup-en-Brie.





## Visite officielle du Président du Conseil départemental

Jean-François Parigi nous a fait l'honneur d'une visite officielle. Accompagné d'une délégation composée de M. Christian Robache, vice-président en charge de la sécurité et des bâtiments départementaux, de Mme Emma Abreu, déléguée au patrimoine culturel, et de représentants des divers services administratifs du Département.

L'occasion de faire un tour de ville complet et de présenter les réalisations soutenues par le Conseil départemental. Le Département est un échelon administratif très proche du quotidien des gens et un soutien important aux communes.



## Collecte des encombrants à la demande

Depuis le mois d'avril, la collecte à dates fixes des « monstres » est remplacée par une collecte des encombrants à la demande. Particuliers et référents d'immeubles collectifs contactent le SIETREM pour prendre rendez-vous. La nature et la quantité des déchets à collecter sont validés en amont et une date est fixée pour la présentation de ceux-ci sur rue.

Ce système, qui a fait ses preuves dans des villes voisines, permet de ne plus transformer notre belle commune en dépotoir à ciel ouvert chaque trimestre, ni d'attirer les dépôts sauvages apportés par des individus extérieurs à notre ville qui connaissaient les dates de ramassage.



## Couper à travers champs

La volonté de fondre dans de longues continuités urbaines les zones d'activités, les quartiers d'habitation, les espaces agricoles, les centres commerciaux et les réserves naturelles s'illustre une nouvelle fois avec la création d'une venelle passant devant la Cueillette de Chanteloup.

Ce chemin piéton, planté et drainé par des fossés et des noues, reprend les méthodes anciennes qui ont fait leurs preuves à la campagne. Il relie le bassin des Rougeriots, au sud de la zone d'activité du même nom, au Clos du Chêne en croisant le futur chemin de Jossigny qui commencera à être aménagé l'an prochain.



## Notre championne étoffe encore son palmarès !

Décrocher le titre en Île-de-France en remportant tous ses tours, Kethleen Vincent nous y habitue depuis plusieurs saisons. Confirmer pour la seconde année consécutive son titre de championne universitaire, c'est déjà moins banal !

A ces belles réussites nationales s'ajoutent une qualification au troisième tour du championnat de France senior et un parcours en ligue internationale junior avec des dates à Venise et à la Corogne.

Direction la Hongrie cet été pour faire briller Chanteloup-en-Brie sur la scène internationale !





# JOYEUX ANNIVERSAIRE ASSOCIATION SPORTIVE DECHANTELOUP !

Il y a cinquante ans, le numéro cinq du Cantu Lupi, annonçait la création de l'Association sportive de Chanteloup dans un billet signé de son premier président, Monsieur Jacques Fèvre.

En 1974, tout était à faire en matière de sport et cette association, dont l'acronyme « ASC » allait devenir très familier de nos concitoyens, remplissait une véritable mission de service public sportif.

Les débuts étaient modestes avec une petite section de ping pong mais, déjà, les ambitions étaient affichées pour la suite. Des ambitions qui se sont matérialisées par la création de nombreuses sections, toutes animées par des bénévoles qui ont parfois porté à bout de bras l'animation sportive de notre commune.

Avec la croissance de la population et l'apparition d'autres associations sportives, l'ASC a depuis perdu son monopole sur l'activité physique. Il faut néanmoins se souvenir que Judo, karate, boxe, tennis ou pétanque ont commencé comme des sections de l'ASC avant de prendre leur indépendance.

Sous ses présidences successives - on pense notamment à celle de Luc Théault - l'ASC n'a cessé de proposer de nouvelles sections sportives pour répondre aux attentes d'une population de plus en plus diverse. Présidée actuellement par Mme Agnès Arnaud, l'ASC continue de diversifier son offre : badminton, marche nordique, yoga ou cardio training, pour ne citer que ces disciplines, confirmant le rôle de véritable incubateur sportif de cette association.

En fêtant son jubilé, l'ASC prouve à la fois sa vitalité et sa place dans le patrimoine historique de Chanteloup-en-Brie.

Extrait de l'article publié dans le N°5 du Cantu Lupi, en 1974



CHANTELOUP a maintenant son club sportif. En effet l'Association Sportive de Chanteloup, dont le siège social est en mairie, est officiellement née grâce à la municipalité qui a voté une subvention et au Comité des fêtes qui a aidé à son lancement.

Les débuts sont modestes : actuellement une seule section (tennis de table) avec 17 membres actifs inscrits. Aux deux tables aimablement prêtées s'est ajoutée une troisième table dont l'ASC a fait l'acquisition. L'entraînement a lieu tous les dimanches matin à la salle des fêtes. Dans un avenir proche, des rencontres seront organisées avec d'autres clubs.

L'ASC, ce n'est pas que du sport. C'est aussi beaucoup de partenariats pour des actions d'intérêt générale comme Octobre rose ou la formations aux premiers secours et une contribution à l'animation de notre ville avec ses bals country et disco.





## Ensemble pour les insectes

Les hôtels à insectes se multiplient à Chanteloup. Beaucoup sont réalisés par nos agents du service technique, mais certains le sont par nos adolescents du Quartier Jeune. Celui en illustration est le fruit d'une coopération entre nos jeunes et les résidents de L'ESAT de la Grange Au Bois. Les petites bestioles ne sauront rien de cette coopération, mais les humains seront ravis de voir que le travail manuel peut réunir des publics différents autour de projets beaux et utiles.



## Bienvenue à notre nouveau commerce de centre-ville !

Une enseigne multi-services s'est installée place des Droits de l'Homme. La boutique occupe la cellule commerciale qui était vide depuis le départ de l'agence de pompes funèbres.

Pressing, retouches, clef minute, autant de petits services qui facilitent la vie au quotidien.



## Pensez au portage de repas

Le portage de repas est un service offert par le Centre communal d'action sociale aux seniors et personnes isolées. Les repas sont confectionnés par le même prestataire que pour la cantine scolaire et apportés par les agents de la commune en porte à porte aux personnes qui ont adhérées au service. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre CCAS si vous souhaitez en profiter.

Pour Pâques, c'est Mme Catherine Ribaille, adjointe en charge du CCAS, qui a fait la tournée et en a profité pour distribuer un petit ballotin de chocolats.



## Les espaces publics sont la priorité

L'aménagement des espaces publics de la ZAC du Chêne Saint-Fiacre se poursuit.

Créer les espaces publics, les cheminements doux et les aménités avant l'arrivée de nouveaux habitants était une demande forte faite par la municipalité en prenant ses fonctions. EpaMarne, l'aménageur public, joue le jeu impeccablement et enchaîne les réalisations.

Le Chemin des Obiers - qui relie la Cueillette au Clos du chêne - sera bientôt transformé en voie verte piétonnière et paysagée. Une extension naturelle au projet des « Lisières » qui intégrera de manière harmonieuse les différents quartiers de la ville. Arbres et arbustes ont été plantés, des agrès suivront en fin d'année pour faire du Chemin des Obiers un axe vivant qui contribuera beaucoup à la qualité de vie des habitants de l'Est de la commune.



# STÉPHANIE CLOVIS



**DANSE !**

**DANSE !**

**DANSE !**

## **Stéphanie ne s'arrête jamais.**

Professeuse de danse diplômée d'Etat, elle enseigne au sein de l'association Artstétik. Depuis son installation sur Chanteloup, ce sont des centaines d'enfants et d'adultes qu'elle a formés avec passion à la danse. Si bien formés qu'ils remportent régulièrement les plus hautes distinctions lors des concours régionaux et internationaux. Chanteloup au top, on adore !

Ses interventions, toujours surprenants, animent les événements locaux qu'il pleuve ou qu'il vente. Le grand spectacle chorégraphique qu'elle produit chaque année avec ses élèves est si grand et si beau qu'aucune salle du coin n'a la taille pour accueillir en une fois les nombreux spectateurs qui s'y pressent. Pas grave, nous ferons autant de kilomètres qu'il faudra pour goûter à sa magie.

L'arrivée sur notre ville d'une vraie salle de danse sera une grande avancée qu'Artstétik saura certainement exploiter pour nous offrir toujours plus d'étoiles et de paillettes.



## Permis de végétaliser

Le programme municipal « Chanteloup comestible » associe tous les concitoyens qui le souhaitent. Il est possible de cultiver et de récolter les plantes aromatiques, fruits et baies qui poussent dans les jardins aménagés par la Commune, mais il est également possible de mettre en valeur un bout de terrain devant chez soi. Nos concitoyens qui le souhaitent peuvent demander la mise en culture de petits espaces en pied d'immeuble ou devant leur domicile. A eux, ensuite, de faire vivre leur jardinet.

Si vous avez un projet en ce sens, n'hésitez pas à écrire à la mairie sur [secretariat.techniques@chanteloupenbrie.fr](mailto:secretariat.techniques@chanteloupenbrie.fr) avec une description de votre projet.



## Concert de printemps à la Résidence du Bois de Chigny

Le « Spring Concert » de Marne et Gondoire s'est tenu à la Résidence du Bois de Chigny. Un orchestre y a interprété un répertoire de musique classique anglaise devant un auditoire ravi.

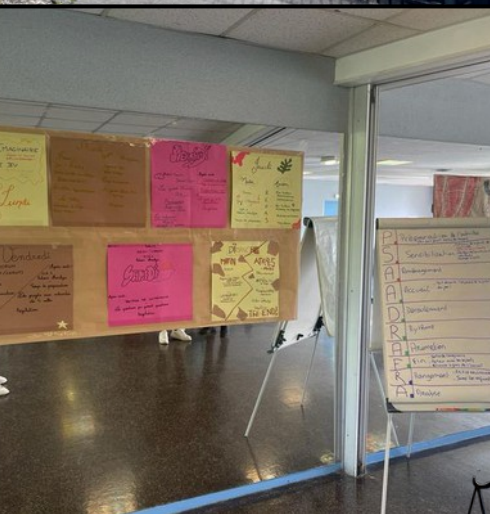
Ce concert réalise trois objectifs que s'est fixés la municipalité : ouvrir la résidence sur la ville pour qu'elle accueille dans ses superbes locaux des animations ouvertes à tous les habitants, contribuer au divertissement des seniors et amener sur la Chanteloup toujours plus d'événements portés par la Communauté d'agglomération.



## Le conteneur du Relais plus accessible

Pour la mise en valeur du cœur de ville, des travaux d'embellissement de la mairie et de ses abords ont été entrepris ces dernières années. Il fallait aussi retirer les éléments disgracieux qui n'avaient pas leur place. Il en est ainsi du conteneur à vieux vêtements du Relais qui était placé directement derrière la grille de la mairie.

Il est désormais installé à l'entrée du centre technique municipal situé rue des Frontailles où il est accessible aux usagers 24h / 24h.



## La Commune aide les jeunes à passer leur BAFA

Chanteloup-en-Brie a permis à certains de ses animateurs d'acquérir un plus haut niveau de qualification en finançant leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Elle a élargi cette politique également aux recrutements de nouveaux agents, en échange d'un engagement moral à travailler pour la commune.

L'année prochaine, ce sont les jeunes de Chanteloup qui bénéficieront d'une aide de la ville au financement de leur BAFA afin de leur permettre de rentrer dans la vie active avec un brevet en poche qui leur ouvrira de nombreuses portes.





33 Route de la Ferme du Pavillon  
[www.le10vins.fr](http://www.le10vins.fr)

**HABITUÉ DES ÉTABLISSEMENTS ÉTOILÉS,  
C'EST À CHANTELOUP-EN-BRIE ET  
NULLE PART AILLEURS QUE  
JULIEN TERRIER A DÉCIDÉ D'OUVRIER SON  
RESTAURANT GASTRONOMIQUE**

C'est tout naturellement que ce chef sommelier a conçu sa carte autour de l'accord entre les mets et les vins. A chaque plat est associé la recommandation d'un vin ! L'expérience gastronomique proposée est complète et particulièrement réjouissante. Sabine Pedrero, la célèbre tapissière et décoratrice d'intérieur, a réalisé l'espace intérieur du restaurant pour que l'expérience soit complète.

# VOTATION

« ÊTES VOUS FAVORABLE À UNE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ? »

Le 21 septembre 2024, salle Van Dongen

Les citoyens de Chanteloup-en-Brie s'exprimeront dans les urnes sur la mise en place, ou non, d'un nouveau service public. Service très attendu par certains, vu comme un recul des bonnes pratiques écologiques pour d'autres, la collecte des déchets verts a aussi un coût.

Pour 2 collectes par mois, d'avril à novembre, le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) sera portée de 6,19 à 6,64% de la valeur locative des logements.

La collecte de déchets verts est un service optionnel proposé par le syndicat de traitement des déchets. Il donne lieu à un appel de charge supplémentaire auprès de la communauté d'agglomération qui le répercute ensuite dans le taux de la TEOM.

Il n'est pas possible d'envisager de supprimer une collecte d'ordure ménagère pour compenser la collecte des déchets verts, les deux collectes ne se compensant pas.

Pour calculer le coût appliqué à votre taxe foncière, multipliez la valeur locative de votre bien par 6,64% puis déduisez le montant de TEOM que vous avez payé l'an passé.

Ce montant suivra mécaniquement l'évolution de la valeur locative qui est révisée chaque année par l'Etat.

Les propriétaires peuvent refacturer la TEOM à leurs locataires.

**la bonne présentation de vos déchets verts**  
Maximum autorisé : 1 m<sup>3</sup>

**ACCEPTÉ**

- Les feuilles, gazon, déchets floraux et de massifs doivent être présentés en sac papier biodégradables ou...
- ... en bacs et récipients en bon état munis de 2 poignées et n'excédant pas 25 kg.
- Les branchages ne doivent pas excéder 1,20 m de longueur, 10 cm de diamètre et 25 kg. Veuillez les présenter en fagot avec un lien type ficelle.

**REFUSÉ**

- Les sacs en plastique, même biodégradables, ne doivent pas être utilisés pour présenter les déchets verts.
- Les contenants dédiés aux ordures ménagères, aux emballages et aux verres ne doivent pas être utilisés pour les déchets verts.
- Les liens type fil de fer ou ficelle en plastique n'étant pas biodégradables ne doivent pas être utilisés pour les fagots. Les branchages en vrac ne sont pas collectés.

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) 0 800 770 061 Service & appel gratuits info@sietrem.fr #SIETREM

| Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | T co |
|-----------------|------------------------|-------------|------|
| 0,574 %         | 6,19 %                 | 1,22 %      |      |
| 0,58 %          | 5,98 %                 | 1,37 %      |      |
| 3836            | 3836                   | 3836        |      |
| 22              | 229                    | 53          |      |

# DES ARGUMENTS POUR... ET D'AUTRES CONTRE !

## Trois mois pour se faire une opinion



Cela évitera la cohue  
à la déchetterie



Je ne veux pas payer pour un  
service que je n'utiliserai pas



La taxe d'enlèvement  
des ordures ménagères  
est déjà assez élevée  
comme ça



Le coût de la collecte  
est raisonnable



Cela fonctionne dans  
d'autres villes



Le Sietrem connaît  
son métier



Je dois aller à  
la déchetterie  
de toute façon



Composter chez soi  
est plus écologique



La collecte incitera les gens  
à ne pas jeter leurs déchets  
verts n'importe où



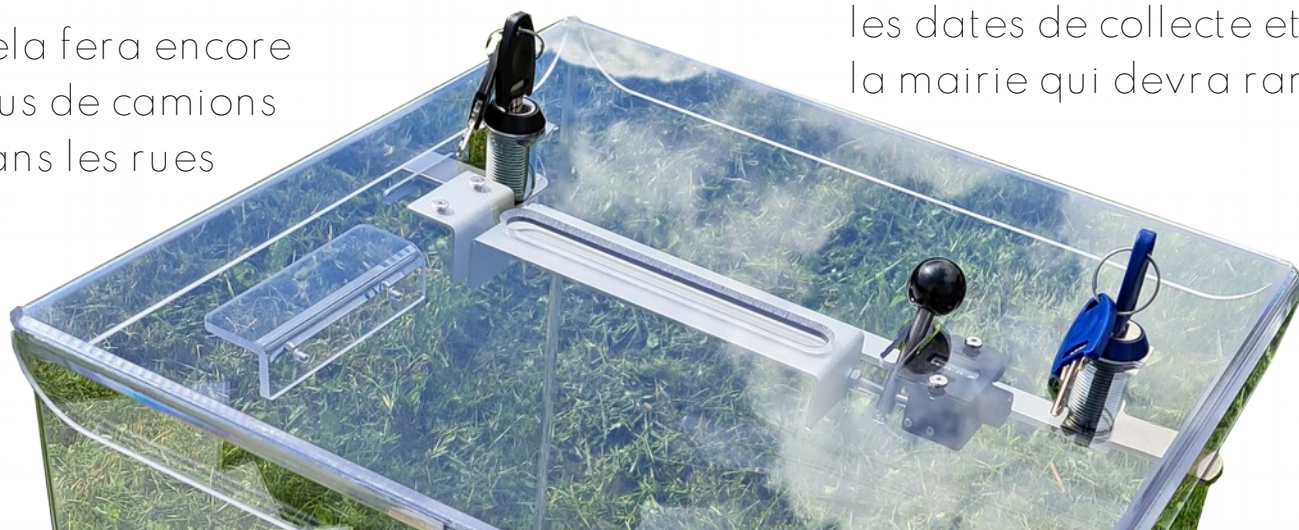
Je n'ai pas de véhicule  
pour aller à la déchetterie



Cela fera encore  
plus de camions  
dans les rues



Les gens ne respecteront pas  
les dates de collecte et c'est  
la mairie qui devra ramasser





# CARNAVAL 2024

Que d'eau, que d'eau ! Riait le Bonhomme Carnaval à Chanteloup pour cette première édition à laquelle enfants, parents et animateurs ont répondu présents. Même les véhicules du service technique se sont joints à la fête. Une fois trempés, pourquoi renoncer ? Le défilé à travers les rues s'est achevé sous la Halle pour y dégommer les piñatas surprises et manger une crêpe bien chaude.





## Protections paysagères

Des bacs sans fond ont été installés le long des côtés impairs de l'Avenue du Bois de Chigny. Ces bacs, plantés de végétaux comestibles, contribuent à l'embellissement de cette rue, qui en avait bien besoin, et à la sécurité des piétons qui cheminent sur le trottoir.

Ces dispositifs contribueront, par ailleurs, à l'obtention de la deuxième « fleur » du concours des villes et villages fleuris.

Sur le côté pair, la deuxième phase de rénovation du trottoir a été lancée. Avec ces travaux, ce sont cent-quatre-vingts mètres d'enrobé neuf qui auront été posés pour redonner de l'allure à cette voie de circulation très importante pour notre ville.



## La Police Nationale sensibilise les chanteloupiens

La sécurité de nos concitoyens est une préoccupation de tous les instants. Au-delà des agents de police et de la vidéoprotection, former les personnes aux bons réflexes sécuritaires fait également partie des bonnes pratiques. Dans ce cadre, la Police Nationale a organisé une réunion de sensibilisation aux risques d'abus à domicile par ruse ou fausse identité. L'occasion de rappeler qu'il convient de toujours être vigilant lorsque des inconnus se présentent à sa porte.



## Plus d'amiante dans le Pavillon de la Ferme

Les travaux de désamiantage de la vieille maison de la Ferme du Pavillon sont achevés.

L'opération a pris deux semaines, sans impact pour l'accueil au centre de loisirs et au conservatoire de musique. Cette bâtisse, insalubre et dangereuse, interdite d'accès depuis des années, donnait directement sur la cour du conservatoire de musique et du centre de loisirs.

Elle sera démolie et laissera place à un aménagement qui reste à définir.



## Signé lupin !

Encore un grand succès populaire pour la politique de promotion du spectacle vivant à Chanteloup ! Cette fois, avec une pièce, adaptée librement de la nouvelle « L'aiguille creuse » de Maurice Leblanc, mettant en scène une aventure du célèbre gentleman cambrioleur.

Salle comble et rires aux éclats ont répondu à la comédie policière jouée par la troupe des Baladins du Val-de-Marne. Les pièces de théâtre s'enchaînent, en alternant œuvres classiques, contemporaines et populaires.



# YVETTE GENTEUR



## Hommage posthume

Par M. Marcel Oulés,  
Maire de Chanteloup-en-Brie  
de 2006 à 2020



Dimanche 22 janvier, Madame Yvette Genteur nous quittait. Elle aurait eu 87 ans au mois de mars. Avec son décès c'est un grand chapitre de la vie associative de notre commune qui se referme. Arrivée à Chanteloup-en-Brie en 1972, Yvette Genteur s'est très vite investie dans la vie sociale et associative de notre commune qui, à cette époque, comportait moins de 500 habitants.

Au sein de l'association Culture et Loisirs, Madame Genteur a, dès 1977, contribué à la création de l'exposition annuelle, de peintures et sculptures, manifestation aujourd'hui disparue. Elle a participé à son organisation jusqu'en 2003, année où la culture est devenue une activité municipale.

Dans le même temps, en 1977, elle a été à l'origine de la création de la Bibliothèque municipale, assurant seule et bénévolement, son fonctionnement jusqu'en 2015, date à laquelle elle a choisi d'arrêter cette activité, notre bibliothèque rejoignant le réseau des médiathèques de notre communauté d'agglomération Marne et Gondoire. Durant ces 38 années Yvette aura fait progresser de 600 à 6000, le nombre d'ouvrages proposé à la population, à la fois par des dons et des achats annuels effectués par l'intermédiaire du budget communal. C'est toujours avec le sourire qu'elle accueillait dans « sa » bibliothèque, tous les mercredi et samedi après-midi, les chanteloupiens, petits et grands. Elle a toujours géré ses fichiers de manière manuelle, refusant l'aide d'un ordinateur. Pour toutes ces années consacrées à cette activité, Yvette Genteur a été honorée en 2001, de la médaille des Arts et lettres.

Yvette s'est aussi investie dans le Comité des fêtes et a consacré beaucoup de temps à l'activité théâtre en s'occupant, notamment, des costumes de scènes.

Yvette Genteur est partie rejoindre Serge son époux, décédé en 2016. Serge Genteur fut Adjoint-au-maire en charge des finances, auprès de Gérard Willaume, pendant plus de 20 ans.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler aux côtés de Yvette et Serge Genteur durant de nombreuses années. Ils m'ont appris beaucoup, en matière de bénévolat associatif, ainsi qu'en gestion des affaires communales.

Madame Genteur vous ne serez jamais assez remerciée pour toutes ces années de bénévolat consacrées à la culture et aux loisirs de vos concitoyens. Les chanteloupiens savent ce qu'ils vous doivent.

Je terminerai cet hommage en renouvelant mes plus sincères condoléances à ses filles Isabelle et Maryse et à leurs familles.

Au revoir Yvette reposez en paix



## Panneaux électroniques

Arrivés en fin de contrat de location, les deux anciens panneaux d'information électroniques ont été remplacés par trois nouveaux, installés à des endroits choisis pour leur visibilité.

D'une technologie plus récente, la qualité de leur affichage permettra de mettre en valeur, en plus des informations municipales, des communications et des contenus originaux produits par les associations, les commerçants et les artistes de la ville.



## Le génie des jeunes pousses

La pépinière d'attente, située sur les terrains EpaMarne en entrée de ville et exploitée par Pinson Paysages, a été inaugurée de la plus belle manière par les enfants de Chanteloup qui ont eu l'honneur et le privilège de planter les premiers végétaux.

Les jeunes pousses grandiront jusqu'à atteindre la taille à laquelle elles seront transplantées dans les espaces publics de la commune. De la graine à l'arbre, le cycle complet de la plante se déploiera sur place. Ce faisant, les plantes seront parfaitement acclimatées et emporteront dans leur motte les micro-organismes locaux essentiels à leur croissance.



## Les services techniques de Chanteloup au top !

Pendant les vacances scolaires, les services techniques de la commune refont à neuf au moins une salle de classe. Cela permet, sans perturber le travail des élèves, de maintenir les équipements en bon état « au fil de l'eau », sans urgence et à un coût moindre. Autant de travaux invisibles aux observateurs extérieurs mais essentiels à la bonne marche de la commune.

Les grosses réparations ont concerné cette année la réfection du réseau des eaux usées. Depuis des années, l'école du Loupiot souffrait de problèmes d'écoulements des eaux, de toilettes bouchées et de remontées d'odeurs insupportables. Chanteloup a enfin une école élémentaire qui accueille dignement enseignants et enfants !



## Chasse aux œufs de Pâques

Les bambins de Chanteloup ont été nombreux à chercher les œufs de Pâques cachés un peu partout dans le square des frères Guidez par l'association d'assistantes maternelles Les Bout'choux.

Le format inédit de cette chasse aux œufs est un succès, avec la découverte du mythique « œuf d'or ». Rendez-vous l'an prochain aux enfants et à leurs parents !



Il y a 130 ans, naissait

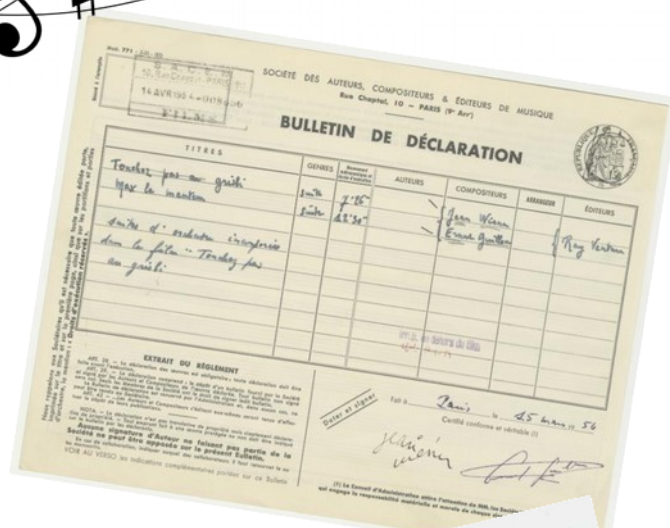
# Ernest GUILLOU

Né en 1894 à Rennes et décédé en 1956 à Chanteloup-en-Brie, Ernest Guillou est une figure mystérieuse de notre commune.

Chef d'orchestre à la radio et compositeur pour de grands films français comme *Touchez pas au Grisbi*, Ernest Guillou ne laisse aucun témoignage derrière lui. Son frère et lui partent pour Paris afin d'assouvir leur soif pour la musique.

Fils d'employés de la Poste, rien ne les destinait à une carrière musicale. Même si ces deux frères n'ont pas marqué la grande histoire de la musique, Ernest a malgré tout laissé une trace par ses compositions populaires.

Sans descendant, il est difficile de retracer le parcours d'Ernest Guillou, les raisons de son arrivée à Chanteloup-en-Brie et sa volonté d'y reposer.





## Un grand bol d'air auvergnat !

Après le succès du séjour aux sports d'hiver de l'an passé, c'est à un séjour de printemps en Auvergne que les jeunes de Chanteloup ont été conviés. Les ados du QJ et les grands du CM1 et CM2 sont partis cinq jours à Saint-Nectaire où ils ont pu pratiquer de nombreuses activités de plein air. Le coût du séjour a été partagé entre les parents, la commune et les jeunes qui se sont engagés à réaliser de petits travaux associatifs et à venir en renfort lors d'événements municipaux.

On dit que les voyages forment la jeunesse. C'est aux chanteloupiens de tous les âges que la commune permet de changer d'air et de voir du pays avec, au programme, des sorties également pour les seniors.



## Cour de récré Christian-Jayet

La rénovation de la cour de l'école élémentaire avance bien. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a terminé son dossier et les premières réalisations concrètes arrivent. Les vacances de Pâques ont été l'occasion de doubler le préau. Au mois de juin commenceront les travaux de terrassement qui transformeront la cour en un espace adapté aux attentes des enfants. A la rentrée seront plantés les arbres et arbustes qui lutteront contre les îlots de chaleur et contribueront à la meilleure gestion du sol.

A l'unanimité, le Conseil municipal des enfants avait décidé de nommer la nouvelle cour « Cour de récré Christian-Jayet » en hommage au regretté architecte et conseiller municipal qui avait conçu les plans de l'école et avait toujours manifesté un grand intérêt pour la nature et les constructions innovantes.



## Emploi de travailleurs handicapés : objectif atteint !

La loi oblige les collectivités territoriales, comme les entreprises, à embaucher un pourcentage minimum de personnes handicapées. Chanteloup-en-Brie est désormais au-dessus du seuil des 6% réglementaires.

Pour y arriver, il a fallu adapter la politique d'embauche de la commune, mais aussi fournir un grand effort de détection des handicaps chez des agents déjà en emploi mais dont le statut n'était pas déclaré. Ignorance, peur de la stigmatisation ou crainte pour leur carrière, de nombreux travailleurs hésitent à déclarer leur handicap.

Chanteloup payait, chaque année, des milliers d'euros d'amendes pour non-respect de ses obligations. C'est désormais du passé !



## La salle Madeleine Bernier revivra !

Depuis son installation, la municipalité s'est engagée à remettre l'ensemble des bâtiments publics en état de fonctionner selon les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Tout cela, en l'espace d'un seul mandat,

Après la mise hors d'eau de la salle Frison-Roche, la réfection de la salle Van Dongen et la mise aux normes électriques de la Halle des rencontres, c'est au tour de la salle Madeleine Bernier d'être rénovée. Le plafond de cette celle-ci s'était écroulé il y a plusieurs mois, interdisant d'y célébrer les mariages.



# SEPTIEME INK

## ARTISTE TATOUEUR

7, Rue des Rougeriots, Chanteloup-en-Brie

Graphiste complet,  
Falaise Peterson exprime  
avec une grande sensibilité  
son art du tatouage dans son  
salon de Chanteloup-en-Brie



Quand on lui demande pourquoi son salon s'appelle Septième Ink, Falaise Peterson répond que

**« 7 est mon chiffre fétiche ».**

Situé au numéro 7 de la rue des Rougeriots dans le département 77, nous ne saurons jamais combien d'autres sept ont croisé son chemin pour que ce chiffre prenne tant d'importance.

Né dans une famille très modeste de neuf frères et sœurs qui plonge ses racines en Martinique et en Haïti, Falaise Peterson impressionne par une simplicité qui contraste avec son grand talent.

**« Les rencontres ont beaucoup compté dans ma vie. »**

Dessinateur autodidacte, son art se peaufine depuis l'enfance, influencé, comme toute cette génération, par les bédés et les mangas.

Dessin, peinture, aérographe, son travail est remarqué sur les réseaux sociaux. Il est contacté par un tatoueur pour qu'il lui



fournisse des croquis.

Séduit par cette nouvelle technique d'expression, il franchit le pas quelques temps plus tard et devient tatoueur lui-même.

Le style de Falaise est reconnaissable au premier coup d'œil, par la finesse des traits et son goût prononcé pour le portrait.

Après plusieurs années à exercer dans un salon pendant lesquelles il parfait sa maîtrise du tatouage, il décide de se lancer à son compte. Et c'est à Chanteloup-en-Brie qu'il trouve le cadre qu'il cherchait !

**« Ma compagne et moi nous plaisons dans cette petite ville très dynamique où nous avons été très bien accueillis »**

Pour Falaise, la boucle sera vraiment bouclée le jour où il pourra installer son activité dans les îles de ses parents. Ce jour-là, Chanteloup aura perdu un concitoyen très attachant, mais aura donné au Monde un artiste de grand talent.



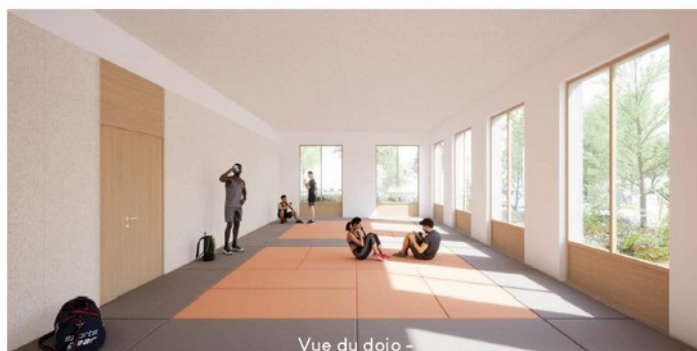
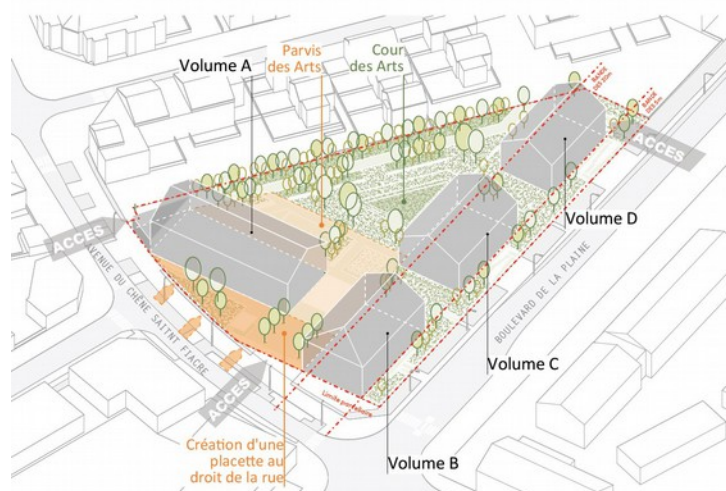
## LA COUR DES ARTS

Bientôt, un nouvel équipement public à Chanteloup-en-Brie !

Depuis la livraison en 1997 de la petite « salle de sport simplifiée » associée à l'école du Loupiot, Chanteloup-en-Brie n'avait reçu aucun équipement destiné à soutenir les activités associatives. La population de notre commune a pourtant triplé depuis. Chanteloup était, depuis longtemps, une « ville équipée comme un village ». Cette anomalie sera corrigée avec la livraison d'un nouvel équipement qui permettra de tripler l'offre sportive et culturelle sur notre ville. L'architecte a été sélectionné au terme d'un concours et la pose de la première pierre est prévue à l'été 2025.

**PLUS DE 3000 M<sup>2</sup>  
DE PATRIMOINE SUPPLÉMENTAIRE  
POUR LA COMMUNE,  
SUBVENTIONNÉS À 80%  
PAR EPAMARNE.**

Un dojo, une salle de danse, une galerie d'exposition et un vaste espace extérieur au cœur des nouveaux quartiers, desservis par les transports en commun et visibles en entrée de ville.





## La rénovation de l'Avenue du Bois de Chigny continue

La rénovation de l'Avenue du Bois de Chigny se poursuit avec une nouvelle tranche de resurfaçage du trottoir, côté pair, qui ira jusqu'à la Rue des Champs Robailles. Cette longue avenue est un axe pénétrant très important pour notre ville. Sa rénovation complète est programmée sur plusieurs années avec un traitement différencié entre les tronçons urbains et la partie boisée.

A noter que les travaux sur voirie seront interdits du 15 juin au 15 septembre pour ne pas troubler les jeux olympiques. C'est pourquoi beaucoup de chantiers sont concentrés cette année sur les mêmes périodes.



## On se brosse les dents à l'école !

Le projet municipal en faveur du brossage des dents des enfants a pris une nouvelle ampleur. Après un déploiement sur le temps des vacances scolaires, c'est maintenant à l'école que le brossage après la cantine fait ses débuts. Une classe pilote au Cantou et une autre au Loupiot testent le dispositif avec pour objectif l'élargissement, à terme, à un maximum d'élèves.

La mairie de Chanteloup a fourni à chacun des enfants une trousse de toilette composée d'une brosse à dents et d'un gobelet. Le dentifrice a été offert par le cabinet dentaire de Chanteloup-en-Brie, que nous remercions.



## Paillage maison

Depuis plusieurs saisons, le service technique de Chanteloup recycle une partie des déchets verts récoltés sur la commune pour les broyer et en faire du paillage. Le paillage a l'immense avantage de ralentir l'évaporation et ainsi de limiter les besoins en arrosage.

Année après année, la surface paillée augmente, permettant d'économiser du temps agent préalablement occupé par l'arrosage et être réaffecter à d'autres tâches. Le paillage a, par ailleurs, un intérêt esthétique dans le paysage urbain.



## Locaux d'activités Proudreed

Au nord de la départementale 231, ont été livrées de nouvelles cellules d'activité, gérées par la société Proudreed.

Au contact du cœur agro-urbain et dans le prolongement d'une trame verte, ces locaux ont été conçus selon un cahier des charges environnemental exigeant préservant les arbres et bosquets remarquables ainsi que les continuités paysagères.

Bienvenue aux entreprises qui ont commencé à s'y installer et vont ainsi contribuer à la prospérité de Chanteloup-en-Brie !





[www.chanteloupenbrie.fr](http://www.chanteloupenbrie.fr)

Tél. : 01.64.12.74.50

#### Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi : Fermée au public  
Mardi : 9h – 12h et 14h – 18h30  
Mercredi : 9h – 12h et 14h – 17h15  
Jeudi : 9h - 12h  
Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h15  
Samedi : 9h - 12h15

#### Horaires d'ouverture de l'Église St-Eutrope :

Les samedis, dimanches et jours fériés du 1er novembre au 31 mars de 10h à 17h30. Du 1er avril au 31 octobre de 10h30 à 18h30

#### Horaires d'été de la déchetterie :

lundi au samedi : 09h – 18h30  
Dimanche : 09h – 12h30  
Fermée les jours fériés

#### Heures de tonte :

Jours ouvrés : 7h – 20h  
Samedi : 09h – 12h et 15h - 19h  
Dimanche et jours fériés : 10h30 - 12h

Les beaux jours  
reviennent, merci de faire  
preuve de civisme !



## ÉTAT CIVIL

### Mariages

Antony **FREIRIA FERREIRA** et Mélanie, Patricia **FERREIRA** 23/12/2023 -  
Sylvain **HALBUTIER** et Magali **BERTRAND** 04/05/2024

### Naissances

Élio **MÉNAGER** 23/12/2023 - Eva **SANTOS RODRIGUES** 08/01/2024 -  
Emma, Florence, Jeannine **DARCIAUX CASTILAN** 13/01/2024 -  
Luke, Daniel **BOSSANT VAUGON** 23/01/2024 - Emmy, Freya **GOMEZ**  
24/01/2024 - Antonia **LEROY** 30/01/2024 - Elys **GRIGORAS** 08/02/2024 -  
Gabriel, Bernard, Sadafumi, Harunobu **GUILBERT SANNOMIYA**  
17/02/2024 - Rita **JUNGERS JULIA** 04/03/2024 - Alice, Louise **ALVES**  
27/03/2024 - Adrian **LAZARESCU** 03/04/2024

### Décès

Simone **EMERY** veuve **PALADINI** 21/11/2023 - Jeanne **MAFFRAY**  
24/11/2023 - Léone **MARCELOT** veuve **CORAIN** 24/11/2023 - Tavité **SAKO**  
05/12/2023 - Yvette **DUBI** veuve **BESSE** 09/12/2023 - Jean **RUISI**  
08/12/2023 - Gisèle **LELOUTRE** veuve **COSSART** 19/12/2023 - Mathilde  
**PALTZ** veuve **DOUCHET** 20/12/2023 - Jeanne **DELTHEIL** veuve  
**ROUFFIGNAC** 31/12/2023 - Bruno **LAVERGNE** 08/01/2024 - Rolande  
**DUVAL** épouse **DABRIOU** 09/01/2024 - Paule **GESSINN** veuve **LLORET**  
19/01/2024 - Yvette **BRIOT** veuve **GENTEUR** 22/01/2024 - Christiane  
**MENG** veuve **TA HI** 31/01/2024 - Fanny **ZAUER** veuve **HAYS** 15/02/2024 -  
Christine **LARDOT** 17/02/2024 - Jean **POIRET** 23/02/2024 - Catherine  
**TILLY** 14/03/2024 - André **PERRIGAULT** 16/03/2024 - Jean-Baptiste  
**VONG** 26/03/2024 - Maria **RUGIANO** veuve **NICOLETTI** 31/03/2024 -  
Odile **JANIK** 31/03/2024 - Anne-Marie **DELMAS** 03/04/2024 - Jean-  
Claude **RENAUDIN** 04/04/2024

## TRIBUNE

de l'opposition municipale  
Article L2121-27-1 du CGCT)

Les tribunes libres sont écrites sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont pas cautionnés par la rédaction du bulletin municipal qui ne vérifie pas les informations diffusées et sont reproduits tels que communiqués par leurs auteurs, dans la limite des contraintes de parution.

Lors du conseil municipal du 4 avril 2024 la majorité municipale a voté un budget en déséquilibre avec plus de recettes (250 000 €) que de dépenses. Spécificité Chanteloupienne ! Même si les recettes ont augmenté et on ne peut que s'en réjouir (merci l'Etat) ! Pourquoi cette situation ? Pourquoi ne pas opérer un remboursement anticipé d'un prêt par exemple ? Pourquoi ne pas faire d'investissements ? La commune est donc devenue riche ou est-ce un simple affichage ?

Les résultats 2023 font déjà apparaître une augmentation des recettes de 230 589 € et des dépenses non réalisées à hauteur de 807 041 € en fonctionnement. Quelle était la sincérité des prévisions 2023 ?

Le solde du budget 2023 est de 1 204 252 €. Ce solde tient compte, entre autre, des résultats 2019 de l'équipe précédente de 744 920 € et de l'emprunt de 300 000 € contracté en 2023 et non utilisé.

Depuis 2020 la majorité municipale a emprunté 800 000 € et pour faire quoi ? Pas de gros investissements, hormis le cimetière en urgence suite à la pandémie du COVID et le préau, le reste étant l'entretien normal d'une commune.

La santé financière d'une commune se mesure aux investissements réalisés pour servir sa population. A chanteloup-en-Brie au contraire on brade le patrimoine en vendant des terrains communaux au profit de promoteurs et sans mise en concurrence ! Même si le maire a le droit de vendre de gré à gré il doit respecter les procédures du code de la commande publique.

Ces projets n'étaient d'ailleurs pas inscrits dans le programme de « Chanteloup peut mieux faire » donc les électeurs ont été dupés.

